

INFORMATION EAUX

N° 567
Octobre 2005

Abonnez-vous à

AU@VEILLE
L'actualité de l'eau par Mail



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org

"EURO-RIOB 2005"

175 responsables de 36 Pays
jettent un regard positif sur la DCE

Le renouvellement des instances de Bassin

Le budget 2006 du MEDD

Ministère de la Santé :

- La qualité de l'eau potable s'améliore
- La France deuxième utilisateur de pesticides !

L'action internationale de la France pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

"GEST'EAU"

Le site Internet
de la gestion locale de l'eau

"SANDRE"

Les normes et référentiels
des données sont en ligne

POLLUTEC 2005

Parc des expositions
Paris-Villepinte
29 Nov. - 2 Déc. 2005

CNFME :
**Les stages de décembre 2005
à février 2006**

Dossier Thématique :
La pollution de l'eau

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 3
- Loire-Bretagne 4
- Seine-Normandie 4

Actualités Françaises 5

Agenda des Événements 11

Actualités Internationales 7

Librairie 12

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 8

Dossier Thématique 13

Retrouvez les documents sélectionnés et analysés et les références récentes de JURIEAUDOC sur votre messagerie et sur notre site

Visitez aussi notre site Internet : <http://www.oieau.org>

2.990.000
visiteurs
en un an !

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL
Rédactrice en Chef : Catherine JUERY
Rédacteur : Ghislain LOISEAU
Maquette : Nathalie CHAILLOU
Frédéric RANSONNETTE
Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euro TTC
Etranger : 380,00 Euro

Office International de l'Eau
Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 51^{ème} année



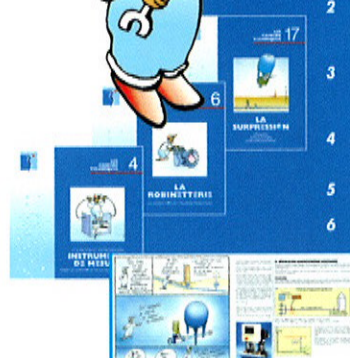
Office International de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- | | | |
|--|---|---|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | H5 QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander

Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

"EURO-RIOB 2005" : REUNION INTERNATIONALE DE NAMUR SUR L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU

Plus de 175 représentants des Administrations Gouvernementales responsables de la gestion des ressources en eau, des Organismes de Bassin ou Autorités de Districts venant de 36 Pays, se sont réunis à Namur-Wallonie en Belgique, du 29 septembre au 1^{er} octobre 2005, à l'invitation de Monsieur Benoit Lutgen, Ministre wallon de l'Agriculture, de la Ruralité et de l'Environnement, et sous les auspices du Groupe des Organismes de Bassin Européens pour la mise en application de la DCE (EURO-RIOB) et du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).

Cette importante réunion, s'inscrit dans le cycle européen de la préparation du 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau de mars 2006 à Mexico.

Le Groupe des Organismes de Bassin européens "EURO-RIOB" est membre du Groupe de Coordination de la Stratégie Commune (CIS) du processus de mise en œuvre de la DCE.

Les travaux du groupe "EURO RIOB" visent à enrichir la Stratégie Commune (CIS), en présentant les différentes approches, les résultats ou expériences opérationnelles sur le terrain.

La mise en application de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau dans les 25 pays de l'Union Européenne élargie, ainsi que dans les Pays candidats à l'adhésion, apparaît comme un fait majeur pour la diffusion des principes de bonne gouvernance préconisés par le RIOB, qui en fait un thème prioritaire pour la mobilisation de ses membres.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Deux thèmes principaux ont été abordés lors de l'assemblée plénière :

- La mise en œuvre de la Directive-Cadre dans les bassins des fleuves transfrontaliers et les Districts Hydrographiques Internationaux (DHI), avec la participation importante des commissions internationales européennes, au premier rang desquelles celles concernant la Wallonie,
- la participation des populations à la définition de la politique de l'eau, le rôle des élus locaux et des représentants professionnels et associatifs, "les Comités de Bassin", la consultation du " grand public " pour l'application de la Directive-Cadre. Ce thème a permis d'ouvrir largement les travaux de l'assemblée à nos partenaires travaillant sur le terrain.

51 communications ont été présentées durant la réunion de Namur.

RÉSOLUTIONS FINALES

- Les organismes participant au groupe "EURO-RIOB" ont réaffirmé leur souhait de continuer d'échanger leurs expériences au travers de quatre activités complémentaires :
 - L'organisation de réunions régulières, sessions plénières annuelles ou ateliers thématiques.
 - Le lancement du site Internet d'"EURO-RIOB" : ce site Internet permettra une diffusion élargie des guides et documents élaborés dans le cadre européen de la CIS.

Il regroupera également des études de cas des bassins pilotes et les documents produits par les Organismes de Bassin et Autorités de Districts européens.

Ce site comprendrait aussi un forum de discussions et de questions fréquemment posées.

- Le développement d'accords de jumelage entre Organismes de Bassin de différents pays confrontés à des problématiques communes, notamment dans le cadre du projet "TWINBASIN".
- Le lancement de programmes de formation et de perfectionnement professionnel pour les responsables et personnels des Organismes de Bassin, notamment avec l'ouverture du programme "WFD-LEARN".

A ce stade de leurs échanges, les délégués sont à même de proposer plusieurs recommandations pour améliorer la mise en œuvre de la DCE au niveau des bassins européens :

A - En ce qui concerne les Bassins Transfrontaliers :

- Au vu des résultats des caractérisations élaborées par chaque pays en 2004 et de la mise en commun aboutissant au rapport faitier, il apparaît qu'une homogénéisation des méthodes n'est pas obligatoire, mais que la transparence est indispensable pour une bonne compréhension commune des méthodes utilisées et une comparabilité des résultats obtenus.
 - Il est indispensable de clarifier au niveau européen les objectifs environnementaux et la définition du bon état.
 - Il est recommandé :
 - de privilégier une démarche ascendante à partir des travaux des différents pays pour élaborer le programme de mesures et réaliser le plan de gestion d'un district international associé,



- de développer les échanges sur les méthodes utilisées et les outils,
- de concevoir une démarche itérative et dynamique pour l'édification du programme de mesures, tenant compte des données existantes et à venir sans retarder les actions à conduire à court terme.

Mais aussi :

- de mettre en cohérence les systèmes de suivi et d'évaluation, d'harmonisation des données et des Systèmes d'Information Géographique, en priorité dans les Bassins Transfrontaliers,
- d'analyser la compatibilité des outils SIG développés avec le système de rapportage WISE,
- d'assurer la comparabilité des résultats des programmes nationaux de monitoring prévus pour 2007.

Les délégués ont encore proposé :

- de renforcer l'action des structures internationales existantes (commissions internationales, coopération bilatérale, ...),
- de soutenir la création de nouvelles Commissions Internationales et de renforcer la coopération pour les bassins partagés avec les pays voisins de l'UE.

D'une façon générale, l'importance et le dynamisme des coopérations très pratiques qui existent déjà depuis longtemps et qui se développent dans les Bassins Transfrontaliers restent encore trop peu connus et doivent être mieux mis en valeur et diffusés. La Directive-Cadre est une chance pour renforcer ces coopérations.

.../...

.../...

B - En ce qui concerne la Consultation du public pour l'application de la Directive-Cadre :

Pour favoriser la consultation, il faut :

- sensibiliser et informer le grand public, expliquer les enjeux, afin qu'il soit en mesure de donner un avis,
- identifier précisément les sujets d'intérêt principal du grand public dans chaque contexte local,
- préparer des arguments forts de sensibilisation et de motivation du public, avec un vocabulaire simple et adapté, mettant en évidence les retombées positives de l'atteinte du bon état écologique,
- donner plus de place aux références et pratiques culturelles,
- développer une véritable gestion citoyenne de l'eau.

Il semble que des approches originales s'appuyant sur l'organisation d'animations locales ou l'utilisation de supports locaux de communication soient parfois plus efficaces pour mobiliser les citoyens que le recours aux grands médias de diffusion dont le coût est élevé pour un retour parfois décevant. Le passage par le relais des collectivités, pouvoirs locaux et les ONG peut s'avérer très utile.

- Il est ainsi recommandé de s'appuyer au maximum sur les structures participatives déjà existantes dans les divers Etats-Membres (comité de rivière, commission locale de l'eau, contrats de rivière, ...) qui sont le support idéal pour développer la participation du public sur leur territoire.

D'une façon générale, il apparaît que la consultation va nécessiter le recours à des spécialistes de la communication et des enquêtes d'opinion, afin de tendre à une efficacité maximale et une meilleure interactivité participative, pour définir les méthodes les plus appropriées, dont beaucoup sont encore à expérimenter.

Il est nécessaire d'adopter un langage adapté aux publics cibles en évitant une expression trop technique ou bureaucratique inaccessible au plus grand nombre de citoyens. Le langage doit être clair, simple, compréhensible par tous avec des visuels forts et reconnaissables.

L'attention a été également appelée sur le coût de ces consultations et la nécessité de prévoir des budgets importants pour se conformer aux nouvelles obligations dans ce domaine.

Il ne faut pas rater le principal rendez vous de 2007 !

C - Autres recommandations :

- La DCE et l'agriculture :
 - envisager des compensations financières pour les agriculteurs modifiant leur comportement,
 - assurer une meilleure compatibilité entre la PAC et les directives environnementales.
- Autres recommandations :
 - faire de la solidarité "amont - aval" le point d'orgue de la gestion cohérente à l'échelle des bassins et des sous-bassins versants,
 - prendre en compte tous les aspects de la gestion de l'eau et leurs impacts, et pas seulement les problèmes de qualité de l'eau et des milieux, car tout est lié dans chaque masse d'eau,
 - souligner l'importance des questions d'interface entre la Directive-Cadre et la navigation, la production énergétique, la prévention et la protection contre les inondations et les sécheresses,

- prendre en compte les problèmes quantitatifs, et évidemment les questions liées aux épisodes de sécheresse et de crue,
- assurer la continuité des cours d'eau, pour restaurer ou garantir la remontée et la circulation des espèces piscicoles,
- introduire les réflexions et la prospective sur le changement climatique,
- développer des méthodes internationales normalisées pour le dépistage précoce des espèces aquatiques envahissantes et des procédures normalisées d'intervention contre ces espèces,
- envisager des plans de sous-bassins et des programmes de mesures à mettre en œuvre au niveau local en mobilisant des structures participatives déjà existantes ou à créer,
- renforcer les programmes de coopération avec les pays voisins de l'Union Européenne, en Europe Orientale et dans les Balkans, ainsi que dans le cadre de la politique de voisinage en Méditerranée et dans le Caucase,

L'assemblée de Namur a été sensibilisée sur les spécificités des espaces insulaires quant à la mise en œuvre de la Directive-Cadre.

La réunion a permis également d'envisager la participation des Organismes de Bassins européens au 4^{ème} Forum de l'Eau de

MEXICO, sur le thème de l'application de la Directive-Cadre.

Depuis ces dix dernières années, la mise en application des principes de gestion intégrée des ressources en eau par bassins, qui fondent l'action du RIOB, a très largement progressée, notamment avec la Directive-Cadre Européenne, et il est important de diffuser nos résultats pour en faire connaître tous les avantages et proposer de nouvelles bases de coopération.

Les membres du groupe "EURO-RIOB" espèrent que le prochain Forum Mondial de l'Eau de Mexico sera l'occasion de réaffirmer l'intérêt évident de la Gestion Intégrée par Bassin et

de présenter leurs résultats qui sont indiscutables et visibles sur le terrain.

Les délégués ont remercié le Ministère de la Région Wallonne en Belgique pour avoir initié cette réunion, pour la parfaite organisation des travaux et pour leur accueil chaleureux à Namur. M. Jean Marie WAUTHIER, Directeur au Ministère de la Région Wallonne, présidera le groupe "EURO-RIOB" jusqu'à sa prochaine assemblée plénière en 2006.

Les délégués ont félicité M. M. OSTOJSKI, Directeur de l'Eau de Pologne, pour l'efficacité avec laquelle il a exercé la Présidence du Groupe "EURO-RIOB" en 2004 /2005.

Les délégués ont retenu la proposition française d'organiser la prochaine réunion d'"EURO-RIOB" à Megève en Haute-Savoie du 20 au 22 Septembre 2006.



RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau

21, rue de Madrid - 75008 Paris

Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45

riob2@wanadoo.fr - www.riob.org

LE RENOUELEMENT DES INSTANCES DE BASSIN !

Véritable Parlement local de l'eau, le Comité de Bassin est une instance de débat et de concertation entre tous les acteurs. Il rassemble les élus locaux, les acteurs économiques, les associations et les représentants de l'Etat.

Au cours de l'été dernier la composition des 6 Comités de Bassin Français a été remaniée. De nouvelles instances dirigeantes de bassins (présidents, vice-présidents, présidents des commissions géographiques) ont été élues. Il a également été procédé à l'élection des membres du conseil d'administration de chaque Agence de l'Eau.

• Dans le Bassin Adour-Garonne

Monsieur Jean François-Poncet a été réélu Président du Comité de Bassin lors de la séance du 12 septembre. Jacques Bex, Président de la Chambre d'Agriculture du Lot, a également été réélu Vice-Président.

• Dans le Bassin Artois-Picardie

Monsieur Hervé Poher a été réélu à la Présidence du Comité de Bassin. Vice-Président du Conseil Général du Pas-de-Calais, Monsieur Poher est également Maire de Guînes, Président de la Communauté de Communes des Trois Pays et du Syndicat Mixte EDEN 62 et Vice-Président de l'Institution Interdépartementale des Wateringues.

Patrick Lemay, Directeur Environnement chez Roquette Industrie, a été réélu Vice-Président du Comité de Bassin.

• Dans le Bassin Loire-Bretagne

Le Comité de Bassin a tenu le 22 septembre à Orléans sa séance d'installation et a réélu à sa Présidence Ambroise Guélec, ancien Ministre, Député européen.

• Dans le Bassin Rhin-Meuse

Monsieur Claude Gaillard, Député de Meurthe et Moselle, Questeur de l'Assemblée Nationale, a été réélu Président du Comité de Bassin. Bernard Ingwiller, Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin a été élu 1^{er} Vice-Président. Gilbert Bauer, Directeur qualité, recherche et développement de "Scottish and Newcastle Brasseries Kronenbourg", a été élu 2^{ème} Vice-Président.

• Dans le Bassin Rhône-Méditerranée

Monsieur Henri Torre, ancien Ministre, Sénateur de l'Ardèche, a été réélu à la tête du Comité de Bassin.

Monsieur Jean-Claude Daumas, Président de l'APIRM est quant à lui réélu pour un 5^{ème} mandat à la Vice-Présidence.

• Dans le Bassin Seine-Normandie

Monsieur André Santini, ancien Ministre, Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), Président du Syndicat Des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), a été élu président du Comité de Bassin. Il remplace Robert Galley, qui présidait le Comité de Bassin depuis 1987 et qui n'a pas souhaité renouveler son mandat.

Monsieur Paul-Louis Girardot, Président de l'Institut Véolia Environnement, Président du Conseil de Surveillance de la Compagnie Générale des Eaux a été élu Vice-Président.

L'installation de ces nouveaux Comités de Bassin intervient dans une actualité importante pour l'eau : première consultation du public sur les enjeux de l'eau dans les bassins, définition du programme de travail et des orientations pour le prochain Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) qui doit être adopté avant fin 2009, écriture d'un Programme de Mesures qui sera à mettre en place pour atteindre les objectifs affichés par la Directive-Cadre sur l'Eau, etc.

C'est donc une période à la fois exigeante, difficile mais tout à fait passionnante qui attend les Comités de Bassin.

ADOUR-GARONNE

BILAN DE L'ANNÉE 2004 DANS LE BASSIN !

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne vient de publier son rapport d'activité 2004. Cette année fût particulièrement active pour les instances de Bassin avec la consultation du public sur le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques, la mise en œuvre de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau, la révision à mi-parcours du 8^{ème} programme d'intervention de l'Agence et l'examen de quelque 560 dossiers de demande d'interventions.

Sur le plan financier, 142 millions d'euros de redevances ont été émises pour la pollution ou le prélèvement d'eau et 126,5 millions d'euros d'aides ont été attribuées pour des investissements publics ou privés auxquels il faut ajouter 27 millions d'euros accordés au titre d'aides au fonctionnement.

S'agissant des opérations aidées par l'Agence on notera que l'assainissement occupe une place importante (73 millions d'euros engagés pour financer notamment d'importantes opérations engagées par la Communauté Urbaine de Bordeaux, Brive et Arcachon). Les aides accordées en ce domaine marquent une évolution de 44 % par rapport à l'année précédente.

L'eau potable a également été un important poste de dépenses pour l'Agence puisque 15 millions d'euros y ont été consacrés.

Si les aides pour mises en conformité ont concerné 150 000 abonnés il n'en demeure pas moins que les résultats en matière de protection des captages d'eau et d'économies d'eau sont encore insuffisants.

19 millions d'euros ont été consacrés à la réduction des prélèvements et des pollutions d'origine industrielle, essentiellement dans trois branches d'activité : la papeterie, la chimie et l'agroalimentaire. Si les résultats sont très satisfaisants pour la pollution organique (75 % des objectifs du programme sont atteints), ils sont largement insuffisants pour les toxiques (27 % des objectifs du programme).

Disponible librement sur le site internet de l'Agence de l'Eau, le rapport d'activité 2004 présente en détail les actions financées par l'Agence au cours de cette période.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex

Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28

www.eau-adour-garonne.fr



LOIRE-BRETAGNE



UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE DE RECENSEMENT DES COURS D'EAU !

Le 5 octobre, à l'occasion de la réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE) destinée à valider le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Blavet, Monsieur Noël Mathieu, Directeur Général de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, a remis le trophée de l'eau 2005 " Hors catégorie " à Monsieur Jean-Pierre Bageot, Président de la CLE.

Ce trophée distingue l'adoption, dans le cadre du SAGE, d'une méthode participative pour le recensement des cours d'eau.

Lors de la phase de diagnostic du SAGE, il était, en effet, apparu, un manque important d'information concernant le nombre et la localisation des cours d'eau du bassin. Selon les secteurs, 25 à 40 % d'entre eux ne figuraient pas sur les cartes IGN. Or, la quantité et la qualité de l'eau en tête de bassin conditionne celles de l'ensemble du bassin versant. Il était donc nécessaire de procéder à un recensement de ces cours d'eau, afin de pouvoir leur appliquer les mesures de protection appropriées.

Dans la pratique, le travail de recensement soulève deux questions : quels critères retenir pour qualifier un cours d'eau ? qui est habilité à le faire ?

Pour y répondre, des experts et des acteurs locaux, réunis au sein d'un comité de pilotage, se sont mis d'accord sur les critères scientifiques qui permettent de définir un cours d'eau,

et, d'autre part, sur la composition-type du jury habilité à désigner ces cours d'eau. Un test de terrain a permis d'affiner la méthode. Celle-ci a ensuite été éditée sous forme de guide méthodologique.

Cette méthode basée sur la participation d'un large public s'inscrit dans l'esprit de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau qui a inspiré l'ensemble du travail d'élaboration du projet du SAGE.

A partir de 2006, lors de la phase de mise en oeuvre du SAGE, toutes les communes du bassin versant procéderont au recensement de leurs cours d'eau. Sans attendre cette échéance réglementaire, certaines d'entre elles, séduites par la démarche, ont d'ores et déjà réalisé ce travail.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

SEINE-NORMANDIE



PARTICIPEZ À LA 2^{ÈME} ÉDITION DES TROPHÉES DE L'EAU

Pour récompenser les acteurs de l'eau (collectivités locales, associations, industriels, agriculteurs, etc.) qui mènent une action exemplaire pour la protection de l'eau sur le Bassin Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau organise la 2^{ème} édition des Trophées de l'eau.

Quatre volets techniques concernent des actions contribuant à protéger l'eau et à lutter contre la pollution.

Il s'agit de :

- la réduction des pollutions agricoles ;
- la valorisation, la restauration et l'entretien des rivières et des zones humides ;

- la gestion de l'eau dans l'industrie et la maîtrise des pollutions ;
- la gestion de l'assainissement collectif et non collectif.

Trois autres volets sont destinés à un public plus large :

- les initiatives collectives ou territoriales,
- l'information et la participation du public,
- l'éducation à l'environnement.

Les Trophées s'adressent aux personnes physiques ou morales, privées ou publiques : collectivités territoriales, agriculteurs, industriels, artisans, groupements professionnels, associations, écoles, journalistes, etc.

Les personnes ou organismes qui souhaitent participer doivent retourner leur candidature à l'Agence de l'Eau avant le 15 novembre 2005.

Le jury récompensera pour chaque volet, 2 lauréats parmi une sélection de 6 candidats. Chaque lauréat recevra un prix de 5 000 euros. Les candidats sélectionnés recevront chacun un prix de 1 000 euros.

La cérémonie de remise des Trophées est prévue le 22 mars 2006, Journée Mondiale de l'Eau.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
51, rue Salvador Allende - 92027 Nanterre
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr

NELLY OLIN PRÉSENTE SON PROJET DE BUDGET POUR 2006



Nelly Olin vient de présenter à la presse le projet de budget du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable pour 2006. Dans le contexte de rigueur budgétaire que connaît l'Etat français, le budget du MEDD s'élèvera à 895,8 Millions d'euros en crédits de paiement et à 913 Millions d'euros en autorisation d'engagement.

Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable s'inscrit dans 2 missions :

- La mission ministérielle écologie et développement durable, composée de 3 programmes, qui rassemble la majorité des crédits du ministère ;
- la Mission Interministérielle Recherche et Enseignement Supérieur (MIREs), dont un programme est piloté par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

Ce budget a été préparé cette année dans le cadre de la loi organique du 1^{er} juillet 2001 relative aux lois de finances, dite LOLF. La présentation des crédits se fait désormais en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP).

Les autorisations d'engagement déterminent la limite des engagements de tout ordre (achats, marchés, subventions, intervention) que le ministère pourra prendre au cours de 2006. A la différence des autorisations de programme (AP) qui ne s'appliquaient qu'aux dépenses en capital, les AE concernent tous les types de dépenses.

Les crédits de paiement représentent, quant à eux, le niveau des dépenses annuelles correspondant aux autorisations d'engagement.

Lors de son intervention devant la presse, la Ministre a accordé une attention particulière à la place de la politique de l'eau dans le budget 2006. Les principales actions financées par le Ministère concerneront :

- la prévision des crues et le contrôle des barrages et des digues, la création du dispositif de vigilance "crues", le renforcement des programmes d'action de prévention des inondations (52,2 Millions d'euros d'AE et 36 Millions d'euros de CP) ;
- la lutte contre les pollutions de l'eau et des milieux aquatiques dans les Départements d'Outre-Mer (10,9 Millions d'euros d'AE et 11,7 Millions d'euros de CP) ;
- la préservation du bon état écologique de l'eau et des milieux aquatiques (33,4 Millions d'euros d'AE et 36,6 Millions d'euros de CP) ;
- la construction du Système d'Information sur l'Eau : le Si Eau (7 Millions d'euros d'AE et de CP).

COÛTS ET BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES DE LA PERFORMANCE DANS LES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

L'évaluation des performances à travers un ensemble d'indicateurs est une pratique qui se généralise dans le domaine des services publics locaux. L'objectif est en premier lieu de pouvoir rendre compte de la qualité et de l'efficacité de la gestion publique.

Depuis 10 ans des efforts sont entrepris pour que les principales parties prenantes du secteur de l'eau, que sont les opérateurs, les autorités locales, les ministères concernés et les consommateurs, disposent d'un langage commun, grâce à un ensemble d'indicateurs.

La mesure et l'évaluation des coûts font partie de la performance d'un service. Avoir une meilleure connaissance des coûts amène à mieux comprendre et anticiper les incidences de leur évolution sur la performance globale du service.

Beaucoup de services croient connaître leurs coûts, mais en réalité ils ne connaissent souvent que le résultat et pas les facteurs explicatifs. Par ailleurs toutes les collectivités ne connaissent pas les leviers d'amélioration qui s'offrent à elles en fonction de leur typologie et/ ou de leurs problématiques.

Devant la quasi-absence d'études réalisées sur ce thème, le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable a entrepris la réalisation d'une étude sur "les Coûts et bénéfices économiques de la performance dans les services d'eau et d'assainissement".

A partir d'une analyse des démarches entreprises en France et à l'étranger pour définir des indicateurs de performance des services d'eau et d'assainissement, cette étude cherche à évaluer les coûts et les bénéfices d'une amélioration de performance portant sur 9 indicateurs (5 sur l'eau, 4 sur l'assainissement) jugés représentatifs de la qualité du service.

En utilisant des études de cas, les auteurs ont souhaité montrer quels sont les leviers techniques à la disposition des communes pour améliorer la qualité du service.

Cette étude révèle que le suivi de la performance n'est pas un facteur d'augmentation significative du prix de l'eau. Pour la majorité des indicateurs, le coût du suivi de la performance est déjà intégré dans les pratiques d'exploitation : soit il s'agit d'obligations réglementaires ou comptables, soit il s'agit d'indicateurs usuels dont le suivi est déjà effectif.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.ecologie.gouv.fr

BILAN DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE DISTRIBUÉE EN 2002 / 2003 !

Le Ministère de la Santé a publié sur son site internet un bilan de la qualité de l'eau distribuée en 2002/2003. Selon cette étude 94,2 % de la population a été alimentée en 2002 par une eau respectant les limites de qualité microbiologiques réglementaires.

Les principales causes de non-conformités microbiologiques sont la contamination de certains captages d'eau et/ou la défaillance des systèmes de traitement d'eau. Toutefois, la qualité microbiologique des eaux d'alimentation s'améliore. Le taux de conformité a progressé de près de 10 % au cours des dix dernières années.

Concernant les pesticides, 91 % de la population a été alimentée en 2003 par une eau conforme en permanence aux limites de qualité réglementaires. Le nombre d'habitants concernés par des restrictions de consommation d'eau pour les usages alimentaires en raison d'une présence trop importante de pesticides a diminué de 416 000 sur la période 1999-2001 à 164 000 en 2003, soit une baisse de 60 %.

S'agissant des nitrates, 98 % des débits d'eau mise en distribution en 2002 étaient conformes à la limite de qualité réglementaire de 50 mg/l. Dans certains départements, la qualité de l'eau distribuée s'est nettement améliorée au cours des dernières années vis-à-vis des teneurs en nitrates, en raison notamment de l'abandon de l'exploitation des captages d'eau les plus pollués au profit de nouvelles ressources, de la protection des ressources en eau, de la mise en place de traitements adaptés ou d'un raccordement à un autre réseau d'adduction de meilleure qualité.

Cette étude intitulée "la qualité de l'eau potable en France : aspects sanitaires et réglementaires" est disponible sur le site internet du Ministère de la Santé.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Direction Générale de la Santé

14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP

Tél. : 01 40 56 60 00

www.sante.gouv.fr

"BON ÉTAT DES EAUX : REGARDS CROISÉS EN EUROPE"

Le dernier colloque organisé le 17 octobre dernier par le Cercle Français de l'Eau était consacré au "Bon état des eaux : regards croisés en Europe". Il a réuni au Sénat des parlementaires européens, de nombreux experts français et étrangers qui ont fait part de leur expérience et exposé leurs points de vue sur les nombreuses questions que se posent les acteurs français de l'eau sur la mise en œuvre concrète de l'objectif communautaire.

La sécheresse de l'été nous a rappelé que la reconquête de la qualité des milieux était indissociable de la gestion de la quantité. La dernière table ronde du colloque, à laquelle ont partici-

pé le Président de l' "UFC Que choisir ? " et le Président de la Commission Environnement de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture a permis de clarifier les termes du débat de dépasser les polémiques estivales.

CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU

15 rue de Vaugirard - 75006 Paris

Tél. : 01 42 34 30 05 - Fax : 01 42 34 40 41

cfe@club-internet.fr

Pollutec

C'est à Paris que se tiendra cette année, du 29 novembre au 2 décembre 2005 à Paris-Nord Villepinte, la 21^{ème} édition de Pollutec, Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement. Quelques 1.400 exposants d'une trentaine de nationalités et plus de 40.000 visiteurs - industriels, prescripteurs, responsables de collectivités locales - sont attendus pour l'occasion.

Sur une surface de 60.000 m², le salon présentera un panorama complet des équipements et services disponibles pour la prévention et le traitement des pollutions, dans tous les domaines : l'eau, les déchets et le recyclage, mais aussi l'air, les énergies propres ou renouvelables, les sites et sols pollués, la gestion des risques, l'analyse/mesure/contrôle, le bruit, ...

Pendant 4 jours, le salon sera aussi l'occasion pour les professionnels de faire le point sur l'actualité réglementaire et technique, de s'informer et de confronter les points de vue sur tous les grands thèmes d'actualité. Outre une quinzaine de conférences en salle, le salon accueillera en permanence des débats en accès libre sur des villages et thématiques, ainsi que sur les fora exposants.

Sur le plan international, sont annoncés :

- une série d'événements autour de la Hongrie, Pays invité d'honneur de Pollutec, à l'occasion de l'année de l'économie hongroise en France,

- les Rencontres Eco-Etape 2005 organisées par l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) et UBIFRANCE pour développer les partenariats technologiques entre industriels latino-américains et européens,
- un Focus sur le Brésil : une importante délégation d'officiels et d'industriels est attendue, coordonnée par la FIRJAN (Fédération des Industriels de Rio de Janeiro) en association avec la CNI (Confédération Nationale des Industriels), l'ONUDI et l'Institut technologique IEL,
- des présentations d'opportunités de marchés dans différents pays : la Chine, et plus particulièrement la région de Shanghai, où Pollutec organise désormais un salon biennal (prochaine édition en mars 2006), la Pologne...

D'importantes délégations du monde entier et de très nombreuses personnalités étrangères sont attendues pour l'occasion.

Comme tous les ans, l'OIEau participera au salon Pollutec. Nous vous invitons cordialement à venir visiter notre stand.

POLLUTEC PARIS 2005

70 rue Rivay - 92532 Levallois Perret Cedex

Fax : 01 47 56 21 10

www.pollutec.com

RENFORCER L'EFFICACITÉ DE L'ACTION INTERNATIONALE DE LA FRANCE EN FAVEUR D'UN MEILLEUR ACCÈS À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



La France, qui apporte pleinement son soutien aux objectifs fixés par la Communauté Internationale, a décidé de doubler son Aide Publique au Développement dans le secteur de l'eau, particulièrement en Afrique. Elle a été, par ailleurs, la première à placer l'eau au cœur des préoccupations du G8 en lui faisant adopter à Evian en juin 2003 un plan d'actions reprenant en particulier les préconisations du panel Camdessus.

Le Comité Interministériel pour la Coopération Internationale et le Développement (CICID) a validé le 18 mai 2005 sept stratégies sectorielles prioritaires, dont l'une est dédiée à l'eau et à l'assainissement.

Pour leur part, de nombreuses collectivités territoriales françaises ont, depuis plusieurs années, engagé des actions de coopération décentralisée dans ce secteur et participent activement aux travaux menés par Cités et Gouvernements Locaux Unis.

Elles ont déjà, à l'occasion du 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Kyoto (mars 2003), rappelé, dans une déclaration conjointe des Associations de collectivités territoriales, leur engagement à "développer leurs programmes de coopération décentralisée avec les collectivités des pays du sud et de l'est, en consacrant une part significative au développement des services publics locaux, afin de garantir l'accès équitable aux services de l'eau et de l'assainissement et de lutter ainsi contre la pauvreté et les inégalités" et à "mobiliser les acteurs de leur territoire (personnels territoriaux, professionnels de l'eau et de l'assainissement, associations locales et sections locales d'ONG, ...) pour définir avec eux des moyens d'actions efficaces permettant de contribuer à l'accès à l'eau et à l'assainissement avec leurs collectivités partenaires".

Au-delà des actions de coopération décentralisée financées sur leur budget général, la loi du 9 février 2005 donne désormais la faculté aux Communes, aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et aux Syndicats Mixtes chargés des services publics d'eau potable et d'assainissement, de mener aussi des actions de coopération, d'aide d'urgence et de solidarité internationale avec des collectivités étrangères et leurs groupements dans la limite de 1% des ressources qui sont affectées au budget de ces services. Cette loi permet également aux Agences de l'Eau, dans le respect des engagements internationaux de la France, de mener des actions de coopération internationale dans la limite de 1% de leurs ressources.

L'ampleur du défi mondial rend également nécessaire une réflexion de l'ensemble des acteurs - pouvoirs publics, Etat, organisations internationales, ONG, secteur privé - pour définir et mettre en cohérence les stratégies de coopération dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, afin de contribuer à la réalisation des objectifs fixés par la Communauté Internationale.

Dans ce contexte, Nelly Olin, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable et Brigitte Girardin, Ministre déléguée à la Co-

opération, au Développement et à la Francophonie, ont présidé le 28 septembre 2005 une table ronde sur l'action internationale de la France dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Cette table ronde, à laquelle étaient conviées les associations nationales de collectivités territoriales, l'Agence Française de Développement et les Agences de l'Eau a permis de confirmer la mobilisation de tous les acteurs pour renforcer, dans le cadre de la loi du 9 février 2005, la cohérence de leurs actions pour l'accès à l'eau, sa gestion et son assainissement.

A l'issue de cette rencontre les participants ont affirmé :

- leur volonté d'inscrire leur action dans le cadre des objectifs fixés par la Communauté Internationale de réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population mondiale qui n'a pas accès à l'eau et à l'assainissement, ainsi que dans celui de la déclaration et du plan d'action adoptés à Johannesburg,
- leur volonté d'agir dans le cadre de leurs coopérations respectives pour favoriser la mise en place auprès de leurs partenaires de cadres institutionnels, juridiques et financiers favorisant l'accès durable à l'eau et à l'assainissement des populations locales, en privilégiant des solutions institutionnelles qui donneront la responsabilité de ces secteurs aux Autorités publiques locales décentralisées tout en assurant à celles-ci, au démarrage, un soutien technique et financier pour faire face à leurs obligations,
- leur souhait, dans le cas de financements croisés nationaux et locaux, de mettre en œuvre des projets précis faisant l'objet de conventions de partenariat,
- leur volonté de développer leurs programmes de coopération en consacrant une part significative au développement des services publics locaux, afin de garantir l'accès équitable et durable aux services de l'eau et de l'assainissement et de lutter ainsi contre la pauvreté et les inégalités, en privilégiant une approche participative, associant tout particulièrement les femmes,
- leur volonté d'aider leurs partenaires à améliorer la gouvernance de leurs services publics locaux de l'eau et de l'assainissement, notamment en soutenant l'élaboration en cours, sur initiative française, de normes internationales en la matière et en favorisant leur mise en œuvre,
- leur participation aux initiatives de solidarité et de transfert de savoir-faire et d'expériences en faveur des populations les plus pauvres engagées par les acteurs des pays en développement du domaine de l'eau et de l'assainissement,
- leur souhait de mettre en place, en partenariat, un lieu d'échanges sur le plan national permettant de suivre conjointement les orientations de leurs actions respectives pour en améliorer la cohérence et l'efficacité, en tirant partie des structures existantes telles que la Commission Nationale de Coopération Décentralisée et le Comité National de l'Eau,
- leur souhait que les collectivités territoriales puissent trouver auprès des Agences et des Comités de Bassin un partenariat constructif pour le développement de leurs démarches de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau,
- leur engagement de préparer conjointement et activement la participation de la France au 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Mexico du 16 au 22 mars 2006.

**MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À LA COOPÉRATION,
AU DÉVELOPPEMENT ET À LA FRANCOPHONIE**

20 rue Monsieur - 75007 Paris
Tél. : 01 53 69 30 00

"GEST'EAU" : UN SITE INTERNET DÉDIÉ À LA GESTION LOCALE DE L'EAU !

Depuis 2002, l'OIEau anime sur le net, avec le soutien du MEDD, le site SAGE dédié aux acteurs des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Ce site Internet propose aux animateurs des SAGE et leurs partenaires (élus et autres membres des Commissions Locales de l'Eau, services de l'Etat, Agences de l'Eau, etc.) divers types d'informations : présentation de l'état d'avancement des SAGE, documents méthodologiques, informations pratiques, forum, ...

Au regard de son succès et suite aux demandes d'autres acteurs, ce site s'est élargi, fin 2005, aux contrats de rivières et aux actions innovantes de terrain.

Il s'appelle désormais "GEST'EAU" et s'articule autour de trois thèmes : la planification (les SAGE), la programmation (les contrats de rivière) et la réalisation (les actions innovantes).



Les objectifs et le contenu de tous les SAGE et contrats de rivière y sont détaillés.

La charte graphique du site a été complètement revue et de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées :

- les fiches descriptives sont stockées dans une banque de données, facilitant leur exploitation pour répondre aux demandes nationales et européennes,
- les contours géographiques des SAGE sont accessibles par téléchargement mais aussi via des services web cartographiques,
- les animateurs de SAGE et de contrats de rivière peuvent actualiser directement leurs fiches, par accès sécurisé.

LE SANDRE OUVRE SON SITE INTERNET !



Tous les acteurs de l'eau, publics ou privés, produisent des données pour leurs propres besoins. La mise en commun de ces gisements d'information est une nécessité forte, mais elle se heurte à l'absence de règles claires qui permettraient d'assurer la comparabilité des données et leur échange.

La mise en place d'un langage commun pour les données sur l'eau est une des composantes indispensables en particulier du Système d'Information sur l'Eau qui fédère les principaux organismes gouvernementaux du secteur de l'eau et l'OIEau.

C'est la raison d'être du SANDRE, le Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau.

Le SANDRE se charge :

- d'élaborer les dictionnaires de données, d'administrer les nomenclatures communes au niveau national, d'établir les formats d'échanges informatiques de données et de définir des scénarios d'échanges ;
- de définir l'architecture technique permettant une meilleure circulation de l'information entre les différents systèmes d'information ;
- de publier des documents normatifs, après une procédure de validation par les administrateurs de données.
- d'émettre des avis sur la compatibilité au regard des spécifications pour tous les logiciels s'affichant "Compatible au Sandre"
- d'assister tous les acteurs dans le déploiement du SANDRE.

L'Office International de l'Eau anime et développe le SANDRE depuis 1993 avec le soutien du MEDD et des Agences de l'Eau, notamment avec la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs, signée pour la période 2005 à 2007 entre l'Association et le Ministère.

Le nouveau site du Sandre a été conçu et est administré par l'OIEau dans ce cadre.

Le site du Sandre regroupe trois rubriques :

- la normalisation des données
- les référentiels et métadonnées,
- les outils du SIE.

Les trois rubriques clés du site Sandre, permettent de répondre à un certain nombre de questions que peut se poser l'utilisateur :

- **la normalisation des données et des services :**

La rubrique "Normalisation" regroupe tout le travail de standardisation du Sandre que ce soit au niveau des données ou de l'informatique.

- **la diffusion des référentiels et métadonnées sur l'eau :**

Où télécharger la liste des stations d'épuration en France ? Quelles sont les stations de mesure eau superficielle et souterraine sur un territoire particulier ? Quels codes pour échanger des paramètres ? ...

La rubrique "Référentiels" permet d'accéder aux référentiels diffusés par le Sandre.

En outre, le Sandre met à disposition un service de recherche et de consultation des métadonnées qui permet de retrouver et d'orienter l'utilisateur vers les données qu'il recherche.

- **l'appui aux utilisateurs des outils du SIE :**

De quels outils disposent les partenaires pour réaliser des traitements sur leurs données ? Où télécharger les outils s'appuyant sur le Sandre ?



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DI2DE
 15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
 Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
 snide@oieau.fr
 www.oieau.fr

Nos Stages de Formation de décembre 2005 à février 2006

DATE	REF.	TITRE	Prix € HT
05-06/12/05	C021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs	586
05-08/12/05	D005	Protection des équipements automatisés contre les perturbations industrielles et la foudre	776
05-09/12/05	C013	Pose des canalisations d'eau potable	1268
05-09/12/05	C033	Maintien de la qualité de l'eau en distribution	1540
05-09/12/05	E015	Maîtrise des rejets urbains par temps de pluie : gestion et traitement des eaux pluviales	1173
05-09/12/05	E024	Hydrologie urbaine : modélisation des réseaux - niveau 2	1267
05-09/12/05	F018	Boues activées - niveau 2 - module : réglages	1146
05-09/12/05	L010	Stations d'observation de la qualité des eaux	1096
05-09/12/05	S002	Diagnostic des cours d'eau	1389
07-07/12/05	C023	Qualification à la maintenance des disconnecteurs - session de rattrapage	301
12-14/12/05	E051	Inspection visuelle des réseaux : modification apportées par la norme NF EN 3508-2 (codage inspec)	966
12-15/12/05	L012	Information pluviométrique pour l'assainissement : acquisition et traitement des données	1040
12-16/12/05	C004	Exploitation des réseaux au service de la qualité de l'eau	1186
12-16/12/05	C016	Bases de l'hydraulique appliquée - niveau I	1168
12-16/12/05	C042	La gestion du patrimoine : renouvellement et réhabilitation des réseaux d'eau	1379
12-16/12/05	E001	Dimensionnement des réseaux d'assainissement - niveau I	1122
12-16/12/05	E013	Réhabilitation des réseaux d'assainissement non visitables	1102
12-16/12/05	F002	Boues activées - niveau 2 module : mesures et diagnostics	1146
12-16/12/05	F032	Génie civil des stations de traitement	1200
12-16/12/05	N007	Détoxication des effluents	1265
13-15/12/05	S010	Suivi de chantier en rivière	1113
13-16/12/05	C020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs	994
13-16/12/05	L008	Gestion d'un parc de capteurs : mise en oeuvre d'une fonction métrologique	1018
19-20/12/05	C021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs	586
19-22/12/05	E034	Gestion du risque d'inondation : évaluation et stratégie d'aménagement	931
19-22/12/05	L007	Exploiter et entretenir un système d'autosurveillance de station d'épuration	846
10-12/01/06	S006	Conception, construction, entretien et surveillance des plans d'eau à usages récréatifs	1135
16-20/01/06	F019	Initiation à l'assainissement : réseau et station d'épuration	1288
17-19/01/06	S017	Enrochements en rivière	1444
23-27/01/06	F001	Exploitation d'une station d'épuration - niveau I	1327
23-27/01/06	S002	Diagnostic des cours d'eau	1431
24-25/01/06	C021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs	604
24-26/01/06	I012	Electricien basse tension : préparation à l'habilitation électrique - b1v-b2v-bc-br	899
30/01-03/02/06	E053	La ville et son assainissement : comment mettre en oeuvre les nouvelles recommandations ? module I	1495

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
15-18/11/05	Poznan Pologne	Salon POLEKO	UBIFRANCE caroline.olivier@ubifrance.fr
16-18/11/05	Boucherville Québec	La Participation Citoyenne au Développement Durable : une réalité pour les uns, un défi pour les autres	Association québécoise pour l'évaluation d'impacts www.ouq.qc.ca/Congres/aeqi-ouq.htm
17/11/05	Montélimar France	Réseau Régional des Acteurs de l'Assainissement Non Collectif	GRAIE www.graie.org/graie/index.htm
17-18/11/05	Le Madrillet France	Prise en compte pour l'Environnement et la Santé du Risque CMR dans les produits et les procédés	INSA www.c2s-organisation.com/cmr05/
20-22/11/05	Tunis Tunisie	Milieux Poreux et Qualité de l'Eau	Laboratoire de Modélisation en Hydraulique et Environnement thirriot@enseiht.fr
21-26/11/05	Denpasar Indonésie	International Symposium on Ecohydrology	Indonesian National Committee for IHP www.limnologi.lipi.go.id/Bali2005_files/slide0002.htm
22-24/11/05	Montpellier France	Impacts Climatiques et Anthropiques sur la Variabilité des Ressources en Eau	UMR Hydrosociétés Montpellier www.cig.enscm.fr/~iahs/conferences/2005-FRIEND-Montpellier.pdf
22-25/11/05	New Delhi Inde	Water for Sustainable Development : Towards innovative solutions	IWRA www.iwra.siu.edu/conferences/newdelhi2005.html
23-25/11/05	Arles France	Incertitude et Environnement	Comité d'Organisation DESMID desmid@wanadoo.fr
24/11/05	Paris France	10 ^{ème} anniversaire du Comité 21	Comité 21 www.comite21.org/index.php
24-25/11/05	Séville Espagne	1 ^{er} Dialogue International sur la Crise Mondiale de l'Eau	Croix Verte Espagnole www.greencrossspain.org/doc/Crisismundialagua.pdf
24-25/11/05	Paris France	La Qualité des Diverses Eaux de Boisson proposées aux Consommateurs	Association Scientifique Européenne pour l'Eau et la Santé gilles.husson@univ-paris5.fr
27/11-01/12/05	La Havane Cuba	Variabilité des Ressources en Eau : processus, analyses et impacts	UNESCO et PHI www.friend-amigo.org/conferencia2006/
28-29/11/05	Penang Malaisie	Impliquer toutes les Parties Prenantes vers une Gestion Durable des Ressources en Eau en Malaisie	Water Watch Penang www.webox.com.my
29/11-02/12/05	Paris France	POLLUTEC 2005	Reed Expositions France www.pollutec.com
29-30/11/05	Chiang Rai Thailand	The International Forum on Integrated Water Resources Management of the Mekong River Basin	Mekong River Commission kim.geheb@mrcmekong.org
30/11-02/12/05	Lisbone Portugal	Rural Development Integrating Solutions to Multifaceted River Basin Problems	Joint Research Centre of the European Commission http://viso.jrc.it/rural_development/index.html
01-04/12/05	Paris France	Water and Civilization	Centre for Development Studies University of Bergen www.iwha.net
05-09/12/05	Ceará Brésil	Meeting for a "New Water Culture" in Latin America	Fundación Nueva Cultura del Agua www.unizar.es/fnca/america/index2.php?idioma=es&x=01
12-13/12/05	Ouargla Algérie	Colloque International sur les Ressources en Eau Souterraines dans le Sahara Algérien	ABHS www.abhs.dz

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

LES PESTICIDES DANS L'EAU



La France est le deuxième utilisateur mondial de pesticides après les États-Unis. Les pesticides sont majoritairement employés pour des usages agricoles classiques (95.000 tonnes de pesticides sont en moyenne consommées annuellement dans l'agriculture). Les collectivités locales chargées de l'entretien des espaces publics, les gestionnaires d'infrastructures de transport et de voies de communication et les particuliers (jardinage) sont également des utilisateurs de pesticides ; ces activités ont employé 1.500 tonnes de pesticides en 2000.

Compte tenu de l'utilisation importante de pesticides, des résidus de pesticides peuvent être retrouvés dans les différents compartiments environnementaux (eaux, sols, air et dans les denrées alimentaires).

Depuis une trentaine d'années, les pesticides sont recherchés dans les eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire effectué par les Directions Départementales de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS), services déconcentrés du Ministère chargé de la santé.

Depuis le 25 décembre 2003, des dispositions réglementaires ont renforcé le contrôle sanitaire en matière de pesticides.

Le jour même de la publication de son étude sur la qualité de l'eau distribuée en 2002 / 2003, le Ministère de la Santé a mis en ligne un dossier d'information sur les pesticides dans l'eau potable.

Après une présentation de l'organisation du contrôle de la qualité des eaux en France, ce dossier d'information dresse un bilan :

- des résultats du contrôle sanitaire dans les eaux mises en distribution entre 2001 et 2003 (eaux à la sortie des installations de traitement ou eaux à la sortie des captages lorsqu'elles sont distribuées sans traitement) ;
- de la qualité des eaux au robinet des consommateurs en 2003.

Ce rapport est téléchargeable sur le site Internet de la Direction Générale de la Santé : www.sante.gouv.fr/

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP

Tél. : 01 40 56 60 00

www.sante.gouv.fr/

QUAND LES VICTIMES D'INONDATIONS SE MOBILISENT :

Depuis les années 1980, les gouvernements successifs ont développé des instruments de connaissance et d'expertise, des outils d'information et de pédagogie et des plans de prévention des risques pour apprendre à connaître les risques liés à l'occupation des zones inondables et prendre les mesures nécessaires en matière d'aménagement du territoire. Conjointement se sont créées des associations de défense de l'environnement et des associations de défense des victimes d'inondations et des "inondables".

Un rapport, réalisé pour le compte du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, étudie les conflits qui peuvent résulter des affrontements entre ces associations et les Pou-

voirs Publics, ainsi que les effets des mobilisations et des critiques associatives sur l'action publique qui peuvent aller jusqu'à contraindre l'Etat à recadrer la politique de prévention. Ce rapport peut-être téléchargé sur le site Internet de la documentation française : www.ladocumentationfrancaise.fr

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

124 rue Henri-Barbusse - 93308 Aubervilliers cedex

Tél. : 01 40 15 71 03 - Fax : 01 40 15 68 00

www.ladocumentationfrancaise.fr/

LES STATIONS DE POMPAGE D'EAU



L'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement vient de publier la 6^{ème} édition de son ouvrage sur "Les Stations de pompage d'eau".

Référence pour les techniciens et ingénieurs, cette 6^{ème} édition a été conçue pour accompagner les avancées récentes. Les auteurs se sont attachés à traduire les évolutions de la technique, comme par exemple, la mise en oeuvre de véritables programmes informatiques, pour une gestion globale de l'automatisation.

De nouvelles perspectives sont prises en compte :

- les progrès réalisés dans les moyens de contrôle non destructif, qui ont révolutionné la maintenance,

- la sécurité des stations de pompage,
- l'inscription dans les sites et le respect de l'environnement,
- l'optimisation de la conception des stations de pompage, tant dans les investissements exigés que dans les coûts d'exploitation et de maintenance,
- les outils informatisés, qui permettent de simuler l'incidence d'un choix technique, rendant plus fiable la prise de décisions.

ASTEE

83, Avenue Foch - BP 39 16 - 75761 Paris Cedex 16

Tél : 01 53 70 13 53 Fax : 01 53 70 13 40

www.astee.org/

LA POLLUTION DE L'EAU

L'application de la Directive-Cadre sur l'Eau, qui impose aux Etats membres de l'Union Européenne de parvenir au bon état écologique de leurs eaux (superficielles, souterraines ect) d'ici 2015, a fait de la lutte contre la pollution de l'eau l'une des préoccupations principales des pouvoirs publics.

Ainsi, dans son projet de budget pour 2006, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable prévoit-il de consacrer respectivement 32,6 Millions d'euros à la lutte contre les pollutions de l'eau et des milieux aquatiques et 70 Millions d'euros à la préservation du bon état écologique de l'eau et des milieux aquatiques

Pour autant la préoccupation n'est pas nouvelle et d'importants efforts financiers et technologiques ont été mis en œuvre depuis plus de 15 ans pour développer le traitement des eaux usées résiduelles et réduire de ce fait considérablement la pollution des cours d'eau.

La lutte contre la pollution de l'eau est un vaste chantier qui implique à la fois les pouvoirs publics (Etat, Agences de l'Eau, collectivités territoriales) , les acteurs économiques (industriels, agriculteurs, artisans et commerçants), mais aussi le grand public. Car chaque utilisateur de l'eau peut-être, du fait de cette utilisation, à l'origine d'une pollution de la ressource.

Au delà des mesures correctives qui sont mise en œuvre pour réduire la pollution de l'eau, une importance accrue doit également être accordée aux moyens permettant de prévenir la pollution. Cela passe notamment par l'adoption des comportements vertueux (prendre garde aux dégradations que l'on peut commettre, évite de rejeter des substances dangereuses dans les eaux, développer des produits générant le moins de nuisances possibles pour la ressource etc...).

Par le passé, la littérature technique et scientifique s'est surtout concentrée sur le problème de la pollution des eaux superficielles. A l'heure actuelle ce sont les eaux souterraines qui suscitent l'intérêt des chercheurs, et la majeure partie des écrits se focalisent sur la pollution par les produits phytosanitaires.

Ce dossier vous propose une sélection de références récentes présentant les divers aspects de la pollution de l'eau :principales sources de pollution , effets des polluants, étude des milieux pollués, méthodes d'analyse permettant de caractériser les pollutions, techniques de dépollution (naturelles et artificielles) etc...

Pour commander ces documents à l'aide de leur côte ddd : eaudoc@oieau.fr ou en ligne sur <http://eaudoc.oieau.fr>.

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans Eaudoc, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eaudoc.oieau.fr> sous la rubrique " Actualités / nouvelles références biblio (accès réservé aux abonnés après identification). Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez-nous : eaudoc@oieau.fr.

ECOTECHNOLOGY : BASIS OF A NEW IMMISSION CONCEPT IN WATER POLLUTION CONTROL

67/28651

L'écotechnologie, tel que défini par l'auteur, est une méthode permettant d'augmenter la capacité d'autoépuration de divers écosystèmes aquatiques. On peut jouer sur le potentiel redox de l'interface sédiment-eau (en ajoutant des nitrates!), lutter contre le bloom algal par de la biomanipulation (augmentation de la population de poissons piscivores). - © 2005 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, BENNDORF J., WATER SCIENCE AND TECHNOLOGY, 2005, 17-24

Pour public spécialisé

CONTAMINATION DES EAUX SOUTERRAINES PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES. MECANISMES IMPLIQUES ET CONCENTRATIONS OBSERVEES

67/28534

Discussion sur le transfert des pesticides à travers le sol puis la zone non saturée et la zone saturée. Explication des mécanismes d'atténuation. Présentation de quelques résultats concrets montrant la persistance des pesticides et la présence de métabolites. - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BARAN N., MOUVET C., GEOSCIENCES, 2005, 60-65

Pour public averti

GESTION DES SITES POLLUES, RISQUE POUR LES EAUX SOUTERRAINES

67/28531

Présentation du risque de pollution des eaux souterraines par les sites et sols pollués en France et de la démarche d'étude et de suivi. Constat sur la méthodologie française. - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, CHARTIER R., DARMENDRAIL D., GUYONNET D., GEOSCIENCES, 2005, 38-43

Pour public averti

FREE WATER SURFACE WETLANDS FOR WASTEWATER TREATMENT IN SWEDEN: NITROGEN AND PHOSPHORUS REMOVAL

67/28297

Nutrient removal by wetlands. In south Sweden, nitrogen and phosphorus removal treatments are described and performance data for 3 - 8 years have been collected and analysed. The wetlands removed 0.7 to 1.5 ton N/ha.yr and 10 to 41 kg P/ ha.yr. - © 2005 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, ANDERSSON J. L., KALLNER BASTVIKEN S., TONDESKI K. S., WATER SCIENCE AND TECHNOLOGY, 2005, 39-46

Pour public spécialisé

HOW TO TREAT RAW SEWAGE WITH CONSTRUCTED WETLANDS: AN OVERVIEW OF THE FRENCH SYSTEMS

67/28294

Revue des installations d'épuration des eaux usées par systèmes à macrophytes plantés de type roselières, en France, et discussion autour du dimensionnement. Les installations étudiées permettent d'obtenir de très bons rendements d'épuration, pour une surface d'environ 2,5 m² par équivalent habitant. Ces systèmes sont donc bien adaptés à l'épuration des eaux usées de petites communes. - © 2005 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, BOUTIN C., LIENARD A., MOLLE P., ET AL., WATER SCIENCE AND TECHNOLOGY, 2005, 11-21

Pour public averti

EFFECTS OF A REACTIVE BARRIER AND AQUIFER GEOLOGY ON METAL DISTRIBUTION AND MOBILITY IN A MINE DRAINAGE IMPACTED AQUIFER

67/28299

Mise en place d'une barrière réactive souterraine pour limiter la pollution de la nappe par des métaux lourds en aval d'une mine de nickel. Son action s'avère double: remédiation (notamment grâce à la présence de tourbe) et alcalinisation de l'eau permettant la précipitation de sels métalliques. - © 2005 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, BLOWES D. W., DOERR N. A., PTACEK C. J., JOURNAL OF CONTAMINANT HYDROLOGY, 2005, 1-25

Pour public spécialisé

NITRATE POLLUTION FROM AGRICULTURE IN DIFFERENT HYDROGEOLOGICAL ZONES OF THE REGIONAL GROUNDWATER FLOW SYSTEM IN THE NORTH CHINA PLAIN

67/28265

Qualité chimique des ressources en eau potable dans la région de Pékin affectée par de fortes teneurs en nitrates. Analyse de plus de 240 prélèvements réalisés entre 1998 et 2000 dans les eaux souterraines et les différents points d'émergence alimentant les populations. - © 2005 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, CHEN J., SAKURA Y., TANG C., ET AL., HYDROGEOLOGY JOURNAL, 2005, 481-492

Pour tout public

PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU SOUTERRAINE : EVOLUTION DES OUTILS POUR LA DETERMINATION DES PERIMETRES DE PROTECTION

67/28231

Démarche méthodologique et de modélisation pour aider le gestionnaire d'eau potable à protéger les sites de captage d'eau souterraine. Prise en compte des risques de pollution bactériologique et physico-chimique suite à une pollution accidentelle. Prise en compte de la pollution diffuse et de la pollution d'origine agricole. Outils mis à la disposition des hydrogéologues pour améliorer la qualité de la modélisation des écoulements de nappe. - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BATTAREL J. M., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2005, 45-49

Pour public averti

NUTRIENT EMISSIONS FROM DIFFUSE AND POINT SOURCES INTO THE RIVER DANUBE AND ITS MAIN TRIBUTARIES FOR THE PERIOD OF 1998-2000 - RESULTS AND PROBLEMS

67/27850

Nutrient emissions by point and diffuse sources were estimated for 388 sub-catchments of the Danube river basin for the period 1998-2000 by means of the Model MONERIS. For nitrogen total emissions of 684 kt/aN were estimated for the Danube basin. 80% of these emissions were caused by diffuse sources (mainly groundwater, urban areas and tile drainage). For phosphorus the emission was 57 kt/a P, with a contribution of diffuse sources to this sum of 58%. The comparison of calculated and observed loads shows that the mean deviation for the investigated sub-catchments of the Danube river basin is 20% for dissolved inorganic nitrogen and 34% for phosphorus. The spatial resolution of the emission calculations allows the identification of regional hot spots and the derivation of specific regional measures to reduce the emissions into the Danube and consequently ... - © 2005 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, BEHRENDT H., CONSTANTINESCU L. T., SCHREIBER H., ET AL., WATER SCIENCE AND TECHNOLOGY, 2005, 283-290

Pour public averti

MESURER LES TOXIQUES PRESENTS DANS LES MILIEUX NATURELS : QUELLES METHODES, QUELS COÛTS ? QUELLES FIABILITES ?

67/28207

Pour connaître la pollution toxique et donc mieux la combattre, plusieurs méthodes de mesure in situ et en laboratoire ont été développées. Les mesures in situ sont réalisées sur l'eau, les sédiments, les matières en suspension (MES) ainsi que sur les mousses aquatiques. Les méthodes de mesure notamment sur l'eau existent depuis longtemps et ne cessent de se développer en intégrant de nouveaux matériels et de nouveaux supports de mesure (MES). D'autres méthodes de mesure des toxiques en laboratoire sur poissons, invertébrés et algues ont été mises au point afin d'évaluer la toxicité des rejets des effluents industriels et urbains sur le milieu récepteur. L'intégration et le développement de nouveaux matériels et de nouvelles conditions de mesure peuvent augmenter les coûts des analyses. Ceci permet néanmoins de garantir des résultats plus précis ... - © 2005 OIEau

ENG, FRE, NOTE TECHNIQUE, CHOUCHE L., ENGREF, MONTPELLIER, OIEAU, LIMOGES, 2005, 26 P.

Pour public averti

WATER QUALITY IMPROVEMENT BY ADVANCED TREATMENT PROCESSES OF GAC FILTRATION AND OZONATION OVER AN EIGHT-YEAR PERIOD

67/28112

Adsorption onto activated carbon and ozonation in water treatments. Water quality (turbidity, organics, nitrogen) was improved by advanced treatment processes. Results are given for a 8-year period in a drinking water plant. Best operating conditions are presented. - © 2005 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, KIM S. H., YOON J., JOURNAL OF WATER SUPPLY RESEARCH AND TECHNOLOGY, 2005, 95-104

Pour public spécialisé

NITRATE ACCUMULATION AND OTHER COMPONENTS OF THE GROUNDWATER IN RELATION TO CROPPING SYSTEM IN AN AQUIFER IN SOUTHWESTERN SPAIN

67/28473

Mise en évidence de la pollution intense et rapide d'une nappe alluviale et d'un aquifère calcaire par des intrants agricoles dans la région de Séville. - © 2005 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, BARRAGAN, F. J., GONZALEZ VAZQUEZ J. C., GRANDE J. A., ET AL., WATER RESOURCES MANAGEMENT, 2005, 1-22

Pour public averti

GUIDE METHODOLOGIQUE POUR LA RECHERCHE DE L'ORIGINE DES POLLUTIONS DANS LES EAUX SOUTERRAINES

67/28496

Démarche méthodologique d'identification des causes d'une pollution de nappe : synthèse de la documentation disponible, investigations de terrain, corrélation entre les polluants retrouvés dans la nappe et les sources de pollution existantes. Présentation succincte de quelques études de cas en France. - © 2005 OIEau

FRE, RAPPORT, MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE, 2004, 50 P.

Pour public averti

INTEGRATED SOIL AND WATER PROTECTION :RISKS FROM DIFUSE POLLUTION - SOWA

67/28681

Etat de l'art sur les produits polluants dans l'environnement. Démarches de recherche et stratégies à suivre. Processus physiques et biogéochimiques. Interaction complexe entre les différents processus et méthodes d'estimation des caractéristiques hydrodynamiques du sol et des propriétés du couvert végétal. Problèmes liés à l'effet d'échelle et l'hétérogénéité du sol. Méthodes expérimentales pour le suivi des flux d'eau et de polluants in situ. Termes du bilan sur différents sites. Proposition de méthodes pour une meilleure gestion du milieu à large échelle. - © 2005 OIEau

ENG, RAPPORT, APPEL E., GRATHWOHL P., HALM D., ET AL., EUROPEAN COMMISSION, 2004, 75 P.

Pour public spécialisé

LEACHING OF NITRATE NITROGEN INTO THE GROUNDWATER AFTER CLEAR FELLING AND SITE PREPARATION

67/10031

Suivi des nitrates dans les eaux superficielles et souterraines d'une forêt mise en coupe puis en culture. Les concentrations augmentent faiblement dans les eaux superficielles puis dans les nappes après quelques années de décalage. Expérience difficilement transposable aux zones tempérées. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, KUBIN E., BOREAL ENVIRON. RES., 1998, 3-8

Pour public averti

EVALUATION OF TWO TECHNIQUES : MFC AND MTEC FOR DETERMINING DISTRIBUTION OF FECAL POLLUTION IN SMALL, NORTH CAROLINA TIDAL CREEKS

67/09264

Niveau de pollution fécale dans de petites criques. Les effets de la température, salinité, pluviométrie et des marées sont estimés. Des deux méthodes de mesure évaluées (mTEC et MFC), la première semble être la plus appropriée, mais n'est pas idéale. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, CARTIER ESHAM E., SIZEMORE R. K., WATER AIR SOIL POLLUT., 1998, 179-197

Pour public averti

SURFACE WATER POLLUTION BY HERBICIDES FROM EFFLUENTS OF WASTE WATER TREATMENT PLANTS

67/08467

Herbicides présents dans les effluents de stations d'épuration. Impacts sur les eaux superficielles. Présence de charges élevées d'isoproturon en zone rurale et de diuron en zone urbaine. Origine des polluants et constat d'usage de l'atrazine. Article à connaître. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, NITSCHKE L., SCHÜSSLER W., CHEMOSPHERE, 1998, 35-41

Pour public averti

WATER POLLUTION CONTROL IN THE RIVER BASIN BY FUZZY GENETIC ALGORITHM-BASED MULTI-OBJECTIVE PROGRAMMING MODELING

67/07997

Contrôle de pollution et stratégie mathématique. Gestion stratégique de la qualité de l'eau par modélisation à l'aide d'algorithmes génétiques. Recherche de modèles optimaux alliant aspects environnementaux et économiques. Procédure probabiliste. Validation par étude de cas. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, CHEN H.W., NI-BIN CHANG, WATER SCI. TECHNOL., 1998, 55-63

Pour public spécialisé

GROUNDWATER PROBLEMS IN GENERAL AND IN SPAIN IN PARTICULAR

67/01252

Synthèse globale sur l'utilisation des ressources en eau en Espagne. Aspect sur la qualité des nappes côtières et la gestion. Aspects sur le cadre administratif de la gestion des eaux. Recherche des dysfonctionnements de la gestion et des obstacles au progrès de la connaissance hydrogéologique. Constat sur les pollutions de nappe par salinisation liée à l'irrigation et à l'évaporation. Aspects sur la création des associations d'usagers au niveau de la prise de décision. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, CUSTODIO E., EUR. WATER POLLUT. CONTROL, 1996, 6, 68-83

Pour tout public

EVALUATION OF RISK FROM CONTAMINANTS MIGRATING BY GROUNDWATER

66/99828

Risques liés aux polluants transportés par l'eau souterraine. Evaluation des paramètres caractérisant les risques : nature du polluant, mode de transport, état de la matrice, etc. Exemple pratique. Quelques courbes. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, ANDRICEVIC R., CVETKOVIC V., WATER RESOUR. RES., 1996, 611-621

Pour public spécialisé

WATER POLLUTION CONTROL MEASURES AND WATER QUALITY DEVELOPMENT IN THE RUHR CATCHMENT 1972-1992

66/97713

20 ans de gestion (1972-1992) du bassin versant de la Ruhr. Mesure de pollution, amélioration de la qualité de l'eau, législation et investissement régional. Cartographie globale des captages, réservoir et stations de pompage et d'épuration. Nombreux profils. Bibliographie inexistante. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, IMHOFF K. R., WATER SCI. TECHNOL., 1995, 209-216

Pour public averti

PLANNING THE USE OF WATER AND LAND RESOURCES OF AN IRRIGATION SYSTEM WITH ALLOWANCE FOR ANTHROPOGENIC IMPACT

66/95621

Planification de l'usage de l'eau en irrigation. Présentation d'un modèle d'optimisation. Prise en compte de données physiques, économiques et environnementales. Evocation des sous modèles. Sélection de stratégies. Très général. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, GOLUBYATNIKOVA N. A., SHNAIDMAN V. M., ZHEMUKHOV R. S., WATER RESOUR., 1995, 419-424

Pour public averti

EFFECT OF HYDRAULIC CONDUCTIVITY PROBABILITY DISTRIBUTION FUNCTION ON SIMULATED SOLUTE LEACHING

66/94279

Pénétration d'eau polluée dans le sol. Comparaison des modèles existants (essentiellement stochastiques) pour calculer la vitesse d'infiltration d'eau par cheminements préférentiels. Cas des engrais et pesticides issus de l'irrigation. Article complexe pour spécialistes. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, COOKE R. A., MOSTAGHIMI S., WOESTE F., WATER ENVIRON. RES., 1995, 159-168

Pour public spécialisé

PRIORITIZATION OF GROUND WATER CONTAMINANTS AND SOURCES

66/97599

Classification des contaminants des eaux souterraines. Ordre de priorité de menaces pour la santé publique établi selon la méthode de priorisation des risques (fréquence et effets adverses). Priorité donnée à l'arsenic, au chrome, cadmium, chloroforme, éthylène dibromide... Intérêt d'une priorité pour orienter les actions selon les sources. Etude très dense, très documentée, riche en informations. Bibliographie réduite. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, CANTER L. W., KNOX R. C., WATER AIR SOIL POLLUT., 1996, 205-226

Pour public averti

METHODOLOGIE D'EVALUATION DU RISQUE DE CONTAMINATION DES EAUX SOUTERRAINES

66/98532

Approche globale d'une pollution accidentelle de nappe. Evaluation du risque. Paramètres spécifiques de trois facteurs nécessaires : polluant, vulnérabilité et usage de l'aquifère, classification du risque global pour intervention adéquate. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, AIRAULT S., TOURAUD E., VAYSSADE B., PREVENTIQUE-SECURITE, 1995, 10-14

Pour tout public

LA PROTECTION DES EAUX MINERALES ET DES EAUX DE SOURCE : DES ZONES DE PROTECTION RENFORCEES ?

66/92502

Réquisitoire pour une protection accrue des nappes d'eau souterraines. Une attaque non déguisée contre les pratiques agricoles (utilisation de produits phyto-sanitaires). Une idée nouvelle : les parcs hydrogéologiques. Acquérir les terrains à risque de pollution coûterait moins cher que de traiter les eaux polluées. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, DE MARSILY G., HOUILLE BLANCHE, 1995, 77-80

Pour tout public

GROUNDWATER PROBLEMS IN URBAN AREAS

67/01261

Problèmes d'eau souterraine en zone urbaine avec les risques liés à la baisse (effondrements) ou à la hausse (inondation) du niveau des nappes. - © 1999 OIEau

ENG, CONFERENCE, WILKINSON W. B., 1994, 453 P.

Pour public averti

A SENSITIVITY ANALYSIS AND PARAMETRIC STUDY FOR THE EVALUATION OF THE OPTIMAL MANAGEMENT OF A CONTAMINATED AQUIFER

66/88379

Réhabilitation des aquifères contaminés. Evaluation des aménagements à prévoir par modèle de simulation-optimisation. Très nombreuses courbes expérimentales. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, LATINOPOULOS P., MYLOPOULOS Y., THEODOSIOU N., WATER RESOUR. MANAGE., 1994, 11-31

Pour public spéciisé

HOUSES WITH WET FEET : GROUNDWATER NUISANCE AND ITS ABATEMENT IN THE NETHERLANDS

66/88284

Pollution de nappe et nuisances en zones habitées. Recensement des causes constatées en Hollande. Remèdes possibles. Dispositions à prendre à long terme. Répartition des responsabilités. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, VAN DE VEN F. H. M., WATER SCI. TECHNOL., 1994, 231-237

Pour public averti

LA GESTION QUALITATIVE DES EAUX SOUTERRAINES

66/90548

Gestion qualitative des eaux souterraines. Procédés de protection dynamique des captages et puits ; maîtrise de la pollution. Procédés de décontamination et de restauration. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, COLLIN J. J., COURANTS, 1994, 30-36

Pour public averti

LES REJETS URBAINS EN MER

66/89539

Rejets urbains en mer. Problèmes liés aux rejets de matières organiques, sels nutritifs, métaux et contaminants organiques et de micro-organismes. Nouvelles techniques de traitement et diminution des rejets dans le cadre de schéma d'assainissement. Succinct. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, GUILLAUD J. F., EAU PURE, 1994, N° 107, 1994, 13-16

Pour public averti

POLLUTION HISTORIQUE : LA REPARATION

66/89517

Friches industrielles et sites pollués. Origine et problèmes juridiques. Action de l'agence de l'eau Artois Picardie sur ces friches responsables de la pollution des nappes et des eaux souterraines. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, DECOCQ C., CONTRE-COURANT, 1994, N° 12, 1994, 2-6

Pour tout public

Les références récentes de JURIEAUDOC sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

TEXTES JURIDIQUES

Arrêté du 6 septembre 2005 modifiant l'arrêté du 20 avril 2005 pris en application du décret relatif au programme national d'action contre la pollution des milieux aquatiques par certaines substances dangereuses. (publié au JO du 4 octobre).

L'arrêté du 1^{er} août 2005 établissant les prescriptions minimales à mettre en oeuvre en zone vulnérable (J.O du 16 septembre 2005).

Circulaire DGS/SD7 A no 2005-305 du 7 juillet 2005 relative à la gestion des risques sanitaires liés aux eaux destinées à la consommation humaine et aux eaux de baignade en période de sécheresse susceptible de conduire à des limitations des usages de l'eau (BO ministère de la santé du mois d'Août).

Circulaire DGS/SD5 C/SD7 A/DESUS n° 2005-323 du 11 juillet 2005 relative à la diffusion du guide d'investigation et d'aide à la gestion d'un ou plusieurs cas de légionellose. (BO ministère de la santé du mois d'Août).

JURISPRUDENCE

Le Conseil d'Etat a précisé, dans un arrêt du 10 août 2005, les conditions d'application de l'article L. 214-15 du Code de l'environnement relatif au contenu des factures d'eau.

Dans ce litige le Conseil d'Etat était interrogé sur le point de savoir si " le nombre de copropriétaires d'un immeuble collectif " peut être regardé comme une caractéristique du branchement au sens de l'article L. 214-15 du Code de l'environnement.

Le Conseil d'Etat répond non ! car " le nombre de copropriétaires d'un immeuble collectif est, par lui-même, sans incidence sur les besoins en eau de cet immeuble et ne détermine donc ni les branchements qui le dessert ni les particularités techniques des installations situées en amont ".

Toutefois, le Conseil d'Etat n'annule pas la délibération fixant le mode de tarification des redevances d'eau et d'assainissement car il relève qu'en pratique les redevances prenaient en compte, comme critère du branchement, le nombre de logements desservis et pas le nombre de copropriétaires de l' immeuble.

Conseil d'Etat, décision 10 août 2005, Syndicat des copropriétaires de la résidence "M."

QUESTIONS POSEES AU GOUVERNEMENT

Le financement des travaux de renouvellement des branchements des immeubles aux réseaux de collecte des eaux usées

Répondant à une question écrite du député Jean-Jacques Gaultier, la ministre de l'écologie et du développement durable rappelle les règles relatives au financement des travaux de renouvellement des branchements des immeubles aux réseaux de collecte des eaux usées.

La ministre aborde aussi le cas particulier des travaux effectués sur une canalisation située sous le domaine public à la demande expresse d'un particulier, cas qui avait donné lieu à un arrêt du Conseil d'État du 26 novembre 1986 " Commune de Préchac "

(Question de Jean-Jacques Gaultier publiée au JOAN du 15/02/2005 Réponse publiée au JOAN du 30/08/2005).

Réhabilitation de l'ANC : est-il légal d'autoriser les particuliers à échelonner les paiements ?

Pour aider les particuliers à assumer la charge financière de la réhabilitation de leur dispositif d'assainissement non collectif, une commune, qui a avancé le coût des travaux, peut-elle instituer un échelonnement pour le remboursement de ces travaux ?

Répondant à une question écrite du député Yvan Lachaud, la ministre de l'écologie et du développement se prononce sur la légalité de cette pratique. (Question de Yvan Lachaud publiée au JOAN du 10/08/2004 Réponse publiée au JOAN du 30/08/2005).



Le Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable
(Direction de l'Eau)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation
de la Pêche et des Affaires Rurales



La Région Limousin



Le Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale
(Direction Générale de la Santé)



Le Réseau International
des Organismes de Bassin
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Les services d'information pour nos abonnés

Trois forfaits disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- **Sommaires d'ouvrages** téléchargeables gratuitement,
- **Nouvelle "Revue des Sommaires"** électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- **Accès aux documents** sélectionnés sur le web,
- **Assistance téléphonique** à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- **Sommaires d'ouvrages** téléchargeables gratuitement,
- **Nouvelle "Revue des Sommaires"** électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- **Accès aux documents** sélectionnés sur le web,
- **Assistance téléphonique** à la recherche,

- ⊕ **La presse en ligne avec Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ **La revue de presse électronique** quotidienne en ligne et par mail.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- **Sommaires d'ouvrages** téléchargeables gratuitement,
- **Nouvelle "Revue des Sommaires"** électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- **Accès aux documents** sélectionnés sur le web,
- **Assistance téléphonique** à la recherche,

- ⊕ **La presse en ligne avec Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ **La revue de presse électronique** quotidienne en ligne et par mail,

- ⊕ **Information Eaux en version papier** sur votre bureau (11 n°/an)
- ⊕ **les dernières références bibliographiques** de nos bases en ligne,
- ⊕ La construction de votre **veille automatique personnalisée** (2 requêtes).

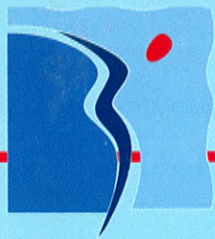
454,48 € TTC
380,00 € HT

Abonnez-vous !

<http://eaudoc.oieau.fr>

AQU@VEILLE

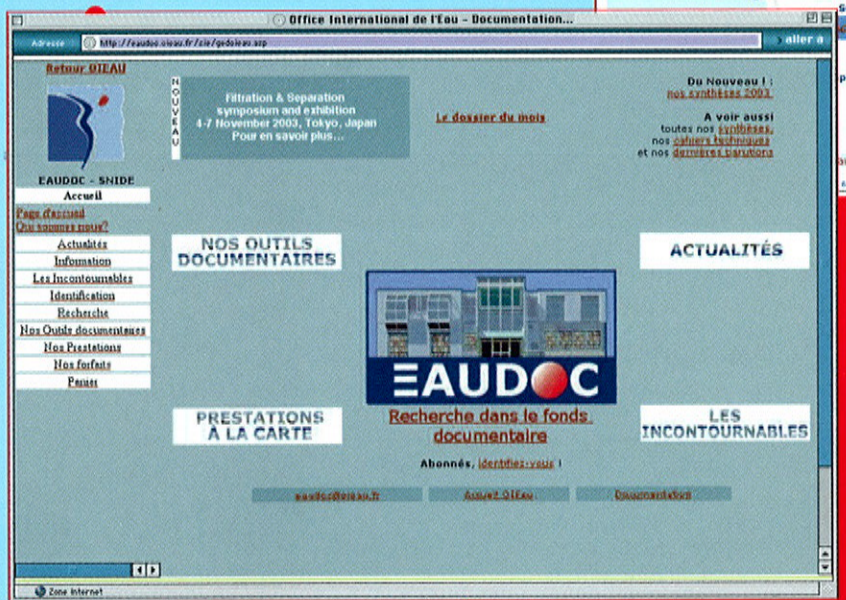
L'actualité du monde de l'eau en direct sur votre messagerie
150 € HT / an aquaveille@oieau.fr



www.oieau.org

Le Monde de l'Eau sur Internet

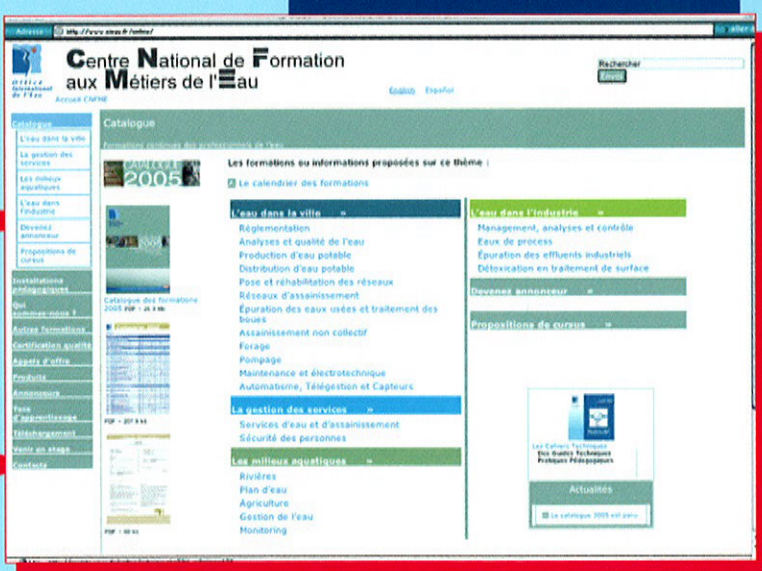
Office
International
de l'Eau



<http://www.oieau.org>

**Les 360 Stages 2005
et les 386 Stages 2006
du Centre National
de Formation
aux Métiers de l'Eau**

Les 230.000 références
bibliographiques de EAUDOC
à rechercher
et commander en ligne.



<http://www.oieau.org>
2.990.000 visiteurs en un an !



Office International de l'Eau
Direction de l'Information, de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
E-mail : eaudoc@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>